

Pour faciliter l'information du grand public et l'animation de débats citoyens autour de ces questions fondamentales, la Fédération JALMALV propose différents outils de communication, constitutifs d'un kit pédagogique. Ce kit pédagogique comprend :



UN DVD ET SON LIVRET

A partir des peurs habituellement ressenties quand nous évoquons la fin de la vie, peurs exprimées par de simples citoyens filmés dans leur cadre de vie habituel, ce DVD réalisé par Frédéric Chaudier, auteur du film documentaire « Les yeux ouverts », apporte en retour, l'éclairage

de la loi d'avril 2005, par des experts reconnus dans leur domaine de compétences. Le livret explicatif accompagne la démarche d'information : il reprend chacune des peurs exprimées dans le DVD et commente la réponse de chaque expert en détaillant les informations dans une rubrique « Pour aller plus loin ». Des liens utiles sont également proposés en fin de livret.

A partir de

7€

l'unité



JEU DE 3 AFFICHES SLOGANS FORMAT A3 PELLICULÉES

Support de grande qualité, revêtu d'une protection uv et d'un format facile à positionner dans les différents lieux publics ou privés, ces affiches, par le biais de visages de simples concitoyens, présentent 3 principes clés de la loi d'avril 2005, à savoir :

- Lutter contre ma douleur est une priorité
- J'ai le droit de refuser tout traitement
- M'accompagner est l'affaire de tous

A partir de

5€

le jeu de 3

FASCICULE D'INFORMATION 4 VOLETS



Outil essentiel de la campagne d'information, ce fascicule destiné à une large diffusion auprès du grand public, présente les éléments clés de la loi d'avril 2005, un tableau synthèse des 4 situations envisagées par cette loi et propose des liens utiles pour en savoir plus. Son format A5 est idéal pour une diffusion sur présentoir ou comptoir.

A partir de

75€

les 1000 ex.

95€ les 500 ex.

170€ les 1000 ex.

145€ les 1000 ex. pour 2000 ex.

110€ les 1000 ex. pour 5000 ex.

89€ les 1000 ex. pour 10.000 ex.

75€ les 1000 ex. pour 100.000 ex.



AFFICHES ANNONCE MANIFESTATION

Ces affiches permettent une présentation attractive des réunions d'information proposées à nos concitoyens. La présentation de ces affiches sous différents formats permet une diffusion large et adaptée aux besoins.

A partir de

22€

les 100 ex. A3

22€ les 100 ex. Format A3

40€ les 500 ex. Format A4

25€ les 1000 ex. Format A5



AUTOCOLLANTS

Facile d'utilisation et garanti uv, cet autocollant, tout en favorisant une large diffusion sur l'existence de cette campagne d'information, permet également de faire connaître la Fédération JALMALV et ses associations d'accompagnement.

A partir de

19€

les 250 ex.

Testez le **MINI-KIT** comprenant :

- 1 DVD,
- 10 quadriptyques,
- 1 jeu d'affiches annonce,
- 1 livret d'information,
- 1 jeu d'affiches slogans,
- 10 autocollants

40€

Frais d'envoi inclus

Tous nos prix sont toutes taxes comprises • Ils n'incluent pas les frais de port (hors mini-kit)
Frais de port offerts à partir 200€ de commande • Montant minimum de commande : 95€ (hors mini-kit)



Les règlements sont à effectuer à la commande sur le compte bancaire suivant :

Titulaire du compte : La Petite Presse • Domiciliation : Normandie Entreprises (02479)
RIB : 30004 02479 00010456009 47 • IBAN : FR76 3000 4024 7900 0104 5600 947 • BIC : BNPAFRPPCRO



JALMALV

Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie

ENTRETIEN

Avec les deux initiateurs du projet : **Paulette LE LANN**, Présidente de la Fédération JALMALV, **Serge HUMBERT**, administrateur

■ 1. Pourquoi le mouvement JALMALV s'intéresse-t-il aux questions de fin de vie ?

JALMALV est un mouvement né, il y a près de 30 ans, en réaction aux conditions de fin de vie des années quatre-vingts, souvent considérées comme insoutenables.

Dès sa création, JALMALV s'est donné une double ligne d'engagement :

- agir dans notre société pour contribuer à modifier les mentalités, les attitudes, le regard de nos concitoyens – tant adultes qu'enfants et adolescents – sur la maladie grave, le grand âge, la mort et le deuil
- accompagner les personnes gravement malades quelque soit leur âge, leur situation physique, psychologique ou sociale, quelque soit l'endroit où elles se trouvent.

Accompagner également leurs proches pendant la maladie et soutenir les personnes en deuil.

Par son engagement de première heure, JALMALV est considéré comme étant un des principaux initiateurs du mouvement d'accompagnement et de Soins palliatifs en France.

■ 2. Pourquoi JALMALV lance-t-il une campagne nationale d'information sur "Droits des malades et fin de vie" ?

La perspective de la mort suscite en chacun de nous des questionnements, des craintes bien légitimes : comment se passera la fin de ma vie ? Pourra-t-on soulager ma douleur ?...serai-je informé sur l'évolution de mon état ? vais-je subir des traitements inutiles ?...vais-je me retrouver seul, abandonné ?... la dépendance va-t-elle me faire perdre ma dignité ?... etc .

Or, notre pays s'est doté d'un d'un cadre législatif performant, avec la loi d'avril 2005 "Droits des malades et fin de vie", pour répondre à ces craintes. Malheureusement, ce dispositif législatif est particulièrement méconnu, tant des professionnels de santé que du grand public.

Par ailleurs, les débats médiatiques récurrents à propos de l'euthanasie et la préoccupation de certains mouvements d'aboutir à sa légalisation nous invitent à interpellier le grand public sur des notions importantes telles que le sens de la vie, le concept de dignité, la place de la personne vulnérable dans notre société, l'accompagnement et les soins palliatifs.

Nous savons tous que, durant la période électorale, chacun des candidats sera amené à se positionner sur ces questions de société.

Vous comprenez donc que, dans un tel contexte, notre campagne nationale d'information grand public a toute sa raison d'être. Le label national « 2011, année des patients et de leurs droits » attribué à ce projet par le Ministère du travail, de l'emploi et de la Santé en juin 2011, témoigne, si besoin était, de sa pertinence.

■ 3. Pourquoi informer nos concitoyens, aujourd'hui, sur une loi votée voici plus de 7 ans ?

Depuis sa création, le mouvement JALMALV se mobilise pour développer les soins palliatifs et l'accompagnement dans notre pays. C'est le cœur de sa mission et sa raison d'être.

En décembre 2005, année du vote de la loi "Droits des malades et fin de vie", un numéro spécial de la revue JALMALV, le numéro 85, a été consacré à ce thème. Plus récemment, le numéro 103, en décembre 2010, développait la question des "Directives anticipées". Partout en France, depuis des années, de nombreuses conférences ont été organisées par nos associations sur cette question, pour contribuer à mieux faire connaître ce cadre législatif auprès du grand public.

Alors pourquoi une campagne nationale aujourd'hui ?

L'évaluation de la loi "Droits des malades et fin de vie" faite en 2008 par la mission parlementaire dont le député Jean Léonetti était le rapporteur, a constaté avec force la méconnaissance de ce texte de loi, y compris des professionnels, et donc de sa non application.

En 2012, le premier Rapport de l'Observatoire de fin de vie, publié à la mi-février, arrive à la même conclusion quand il indique "qu'une majorité des Français ignore les termes de la loi sur la fin de vie".

Lors de la remise de ce rapport par le Pr Régis Aubry, le premier Ministre déclarait que "le cadre législatif issu de la loi d'avril 2005 donne de très larges possibilités pour mieux répondre à des situations humaines difficiles". Il reprend en disant "il n'y a pas besoin de nouvelles évolutions législatives sur la fin de vie ; la priorité est de mieux faire connaître les dispositifs existants aux patients et professionnels de santé".

Le programme national de développement des Soins Palliatifs 2008 – 2012, quant à lui, arrive prochainement à son terme. Or, force est de constater que la mesure 17 consacrée à l'information du public reste le parent pauvre de ce programme.

Par ailleurs, un **sondage Opinion Way/SFAP/SFAR/CREFAV/+Digne La Vie** réalisé en janvier 2011 révèle des données intéressantes. Je relèverais ici 4 chiffres significatifs :

- 60% des Français préfèrent le développement des soins palliatifs à la légalisation de l'euthanasie
- 52% soulignent l'existence de risques de dérives liées à la légalisation de l'euthanasie, en particulier les seniors (62%)
- 63% des Français préfèrent qu'un de leur proche gravement malade bénéficie de soins palliatifs plutôt que de subir une injection mortelle
- 70% des personnes interrogées ignorent l'existence d'une loi interdisant l'acharnement thérapeutique.

Fort de ces différents constats, la Fédération JALMALV a considéré qu'il était urgent de faire connaître plus amplement encore cette loi, d'où ce projet de campagne nationale.

Nous sommes convaincus de la pertinence de cette campagne nationale d'information, assurée bénévolement par des citoyens engagés sur ces questions, en direction de leurs pairs et qu'elle ne peut, donc, être que largement plébiscitée.



JALMALV

Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie

ENTRETIEN *suite et fin*

■ 4. Quels sont les objectifs poursuivis par cette campagne d'information ?

Cette campagne a pour mission d'organiser partout en France, des débats citoyens de proximité, dans les quartiers, auprès de nos concitoyens, jeunes et moins jeunes.

Ces réunions citoyennes doivent permettre :

- de diffuser une information simple et précise sur les droits des malades et la fin de vie.
- de susciter et privilégier le dialogue, le débat, les interrogations sur les conditions de la fin de vie.
- d'informer sur ce que sont les soins palliatifs, l'accompagnement et la nécessaire solidarité sociétale en fin de vie.
- de contribuer ainsi au développement d'une réelle culture de l'accompagnement dans notre pays.

Cette campagne a aussi pour objectif de permettre aux responsables associatifs JALMALV d'interpeller leurs élus locaux sur ces questions fondamentales de société.

■ 5. Par quels moyens concrets souhaitez-vous développer cette campagne nationale d'information ?...

Notre point d'appui prioritaire est notre propre réseau associatif, riche de ses 2 200 bénévoles actifs, engagés dans 80 associations implantées sur une majeure partie du territoire, puisqu'elles sont présentes sur 120 villes et 60 départements.

Pour faciliter l'animation de ces débats citoyens, la Fédération JALMALV a élaboré, avec l'appui et l'expertise du Dr Bernard Devalois, un kit constitué d'outils pédagogiques simples, parmi lesquels un DVD, réalisé par Frédéric Chaudier, auteur du film documentaire "*Les yeux ouverts*".

A partir des peurs habituellement ressenties quand nous évoquons la fin de la vie, peurs exprimées par de simples citoyens filmés dans leur cadre de vie habituel, ce DVD apporte, en retour, l'éclairage de la loi d'avril 2005, par des experts reconnus dans leur domaine de compétences, parmi lesquels :

- le **Pr Régis AUBRY**, Chef du département "Douleur soins palliatifs" du CHU de Besançon, coordinateur du Programme national de développement des soins palliatifs, Président de l'Observatoire national de la fin de vie,
- **Anne RICHARD**, Présidente de la SFAP (Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs),
- **Bernard DEVALOIS**, Responsable du Service de Médecine palliative au CHR D Pontoise.
- **Jacques RICOT**, Professeur de philosophie

Ces débats citoyens seront animés par des bénévoles spécifiquement formés à cet effet. A ce jour, cent vingt bénévoles JALMALV, désignés "Référénts campagne" au sein de leur propre association ont déjà bénéficié de ces temps de formation. Leur enthousiasme et leur implication au service de cette cause augurent d'ores et déjà, du succès de cet évènement sur le terrain : nous en sommes très heureux.

Des plaquettes d'information seront largement diffusées lors des réunions citoyennes, mais pourront aussi constituer un encart intégré dans différents bulletins d'entreprise, de grandes fédérations ou de magazines.

Pour optimiser l'impact de cette campagne nationale, le kit pédagogique sera mis à disposition à titre gracieux, non seulement de nos associations JALMALV, mais aussi d'autres associations et structures partenaires qui le souhaiteront.

Autre mode de diffusion important : la mise en ligne des éléments constitutifs de ce kit, non seulement sur le site de la Fédération Jalmalv, mais aussi sur les sites de la SFAP (Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs) et du ministère de la santé qui ont, d'ores et déjà, manifesté leur intérêt en ce sens.

Pour terminer, nous voudrions saluer et remercier tous nos partenaires financiers sans qui cette campagne nationale n'aurait jamais pu voir le jour : **REUNICA**, la **Fondation de France**, la **Direction Générale de la Santé**.

Ces partenariats sont une reconnaissance indéniable du bien fondé de cette campagne. Nous pouvons en être légitimement très fiers.

Tous nos remerciements également à la **SFAP** pour son soutien, à tous les acteurs bénévoles du DVD tant les citoyens lambdas que les experts, à Frédéric Chaudier, à Guillaume Roy et son équipe, à Aurélien Plancher et à l'ensemble de nos prestataires (l'Agence de Communication BythewayCreacom – l'Imprimerie La Petite Presse – le graphiste Daniel Fondimare) à qui nous devons la qualité des supports de cette campagne.

Souhaitons que cette campagne nationale "*Droits des malades et fin de vie*" suscite une réelle réflexion sur ces questions fondamentales de société de la part de nos concitoyens, qu'elle permette à chacun, de mieux comprendre la complexité et la singularité des situations de fin de vie et de mieux cerner, ainsi, les enjeux majeurs de santé publique que cette question recouvre.



Bon de commande

Affiches Slogan pelliculées :

Quantité : x 5€ le jeu de 3 = € TTC

Quadriptyques :

Quantité : x 95€ les 500ex = € TTC
Quantité : x 170€ les 1000ex = € TTC
Quantité : x 145€ les 1000ex pour 2000ex = € TTC
Quantité : x 110€ les 1000ex pour 5000ex = € TTC
Quantité : x 89€ les 1000ex pour 10.000ex = € TTC
Quantité : x 75€ les 1000ex pour 100.000ex = € TTC

Livrets d'information DVD inclus :

Quantité : x 7€ à l'unité = € TTC

Livret d'information sans DVD :

Quantité : x 170€ les 250ex = € TTC

Autocollants :

Quantité : x 19€ les 250ex = € TTC

Affiches annonce A3 :

Quantité : x 22€ les 100ex = € TTC

Affiches annonce A4 :

Quantité : x 40€ les 500ex = € TTC

Affiches annonce A5 :

Quantité : x 25€ les 500ex = € TTC

Mini-Kit :

Quantité : x 40€ à l'unité (frais d'envoi inclus) = € TTC

Sous-Total = € TTC

+ 15 € TTC de frais de port pour toute commande d'un montant inférieur à 200 € (hors mini-kit)
Frais de port offerts pour toute commande d'un montant supérieur à 200 €

Total = € TTC

Pour commander vos kits de communication :

Imprimerie LA PETITE PRESSE - 91, rue Jules Lecesne - 76600 LE HAVRE
Tél : 02 35 42 05 62 - Fax : 02 35 21 68 75 - Mail : commande@petitepresse.fr

Tous nos prix sont toutes taxes comprises • Ils n'incluent pas les frais de port (hors mini-kit)
Frais de port offerts à partir 200€ de commande • Montant minimum de commande : 95€ (hors mini-kit)

Les règlements sont à effectuer à la commande sur le compte bancaire suivant :



Titulaire du compte : La Petite Presse • Domiciliation : Normandie Entreprises (02479)
RIB : 30004 02479 00010456009 47 • IBAN : FR76 3000 4024 7900 0104 5600 947 • BIC : BNPAFRPPCRO